

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

Le Vendeur a pour activités principales :

L'initiation et le coaching à la conduite et au pilotage de tout engin motorisé et plus précisément de moto, sur route, sur circuit et en tout terrain, sous forme de cours et/ou stage proposés aux entreprises et aux particuliers ;

Les prestations de rodage pour motos neuves ;

L'organisation d'évènements et de manifestations liés aux sports mécaniques ;

L'achat, vente, de véhicules terrestres à moteur et de pièces détachées ;

La location, la mise à disposition de véhicules neufs ou d'occasions, d'équipements, dans le cadre de l'exercice de ses activités ;

L'achat, vente, négoce et distribution de tous équipements, matériels, vêtements, produits et accessoires sportifs et techniques ayant un rapport avec la pratique des sports mécaniques.

Le Vendeur propose les Services suivants :

- Journées pédagogiques sur route post-permis de conduire ;
- Coachings sur circuits ;
- Cours de moto trial enfants ou adulte ;
- Rodage de motos ;
- Guide lors de sorties moto sur route ou en tout terrain ;
- Tous services en lien avec la moto : transport de moto, accompagnement personnalisé ;
- Mise à disposition de moto trial électriques lors d'anniversaires ou d'évènements.

Le Vendeur propose les Biens suivants :

- Prêt à porter ;
- Matériels ;
- Equipements ;
- Objets promotionnels.

Le Vendeur assure la commercialisation des Services et des Biens listés ci-dessus par l'intermédiaire de son Site dont l'adresse est la suivante : www.ad2r.net (le « Site »).

Tous les Services et Biens proposés à la Vente en Ligne par le Vendeur sont répertoriés sur le Site.

Les Parties conviennent que les photos des Services et des Biens en vente sur le Site n'ont aucune valeur contractuelle.

Aux fins des présentes Conditions Générales de Vente, l'Acheteur et le Vendeur sont individuellement ou collectivement désignés la « Partie » ou les « Parties ».

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les termes et expressions suivants lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, ont le sens qui leur est attribué ci-dessous :

« Bien(s) » : tous les produits proposés à la vente par le Vendeur sur son Site.

« Commande » : manifestation de volonté de l'Acheteur de souscrire à un Service ou d'acquérir un Bien sur le Site

« Conditions Générales de Vente » : les conditions générales de vente qui font l'objet des présentes.

« Confirmation de la Commande » : a le sens donné à l'article 5.5 pour la Vente en Ligne et 5.6 pour la Vente à Distance..

« Prestation(s) » : toutes les prestations proposées à la vente par le Vendeur sur son Site ou faisant l'objet d'un devis personnalisé validé par l'Acheteur via le Site du Vendeur.

« Prix » : la valeur financière qui est donnée à un Service ou à un Bien. Le Prix s'entend toutes taxes comprises mais hors frais supplémentaires, frais de livraison etc...

« Prix Total » : il inclut le Prix du Service ou du Bien ainsi que les frais supplémentaires tels que les frais d'expédition, frais de livraison, options etc...

« Site » : site internet de Vente en Ligne du Vendeur dont l'adresse est la suivante : www.ad2r.net lui permettant de commercialiser les Services et les Biens

« Validation de la Commande » : a le sens donné à l'article 5.5 pour la Vente en Ligne et 5.6 pour la Vente à Distance.

« Vente en Ligne » : commercialisation des Services et des Biens sur le Site

« Vente à Distance » : commercialisation des Services et des Biens non opérée par le Site

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent de plein droit, sans restriction ni réserve à toute Vente en Ligne, portant sur les Services et les Biens proposés par le Vendeur, opérée par le biais de son Site ainsi que toute Vente à Distance non opérée par le biais de son Site. Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation ou celles qui ont été acceptées expressément par le Vendeur.

Elles ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la Vente en Ligne et Vente à Distance et d'informer l'Acheteur des conditions et des modalités de réalisation de la Vente en Ligne et Vente à Distance et notamment la manière dont le Vendeur procède à la vente et à la livraison des Biens commandés ou encore les modalités d'annulation des Prestations.

Les présentes Conditions Générales de Vente ne concernent que les Ventes en Ligne et les Vente à Distance effectuées pour des livraisons exclusivement sur le territoire français. Pour toute livraison de Biens hors de France, il convient d'adresser un email à : contact@ad2r.net Toutes les Prestations proposées se tiendront exclusivement sur le territoire français.

Les Conditions Générales de Vente sont celles en vigueur à la date de la Validation de la Commande. Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente en publiant une nouvelle version sur le Site.

ARTICLE 3 : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à compter de la Validation de la Commande.

Toute Commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente. A ce titre, l'Acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant la Validation de la Commande.

ARTICLE 4 : INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

L'Acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la Validation de sa Commande et plus globalement avant la conclusion du contrat de Vente en Ligne ou à la conclusion du contrat de Vente à Distance, d'une manière lisible et compréhensible sur le Site, des informations élémentaires listées à l'article L 221-5 du Code de la consommation.

Sont transmises à l'Acheteur, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles du bien, du service ;
- Le prix du bien, du service ;
- le mode de calcul du prix et, s'il y a lieu, tous les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement et tous les autres frais éventuels.
- La date à laquelle ou le délai dans lequel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à fournir le service ;

Le Vendeur communique à l'Acheteur les informations suivantes :

- sa dénomination sociale, sa forme juridique, l'adresse géographique de son établissement et, si elle est différente, celle du siège social, son numéro de téléphone et son adresse électronique ;
- ses coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec lui.

ARTICLE 5 : FORMATION DU CONTRAT DE VENTE EN LIGNE ET DE VENTE A DISTANCE ET COMMANDE

5.1 *Prix des Services et des Biens*

Le Prix des Services et des Biens est indiqué sur le Site aux pages : <https://www.ad2r.net/stage-route>, <https://www.ad2r.net/stage-circuit>, <https://www.ad2r.net/cours-trial-enfants>, <https://www.ad2r.net/carte-cadeau>, en euros, respectivement par article et référence. Le Prix des Services et des Biens peut également être communiqué à l'Acheteur, sur demande, par

l'envoi d'une plaquette par courriel. Le Prix en vigueur est celui indiqué au moment de la Validation de la Commande par l'Acheteur. A cette date, le Prix est ferme et définitif.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier le Prix des Services et des Biens à tout moment et en informera l'Acheteur au moment de la Validation de la Commande, le cas échéant.

Au moment de la Validation de la Commande, le prix à payer inclut la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable au jour de la Commande. Tout changement du taux de TVA sera automatiquement répercuté sur le Prix des Services et des Biens.

Pour les Services personnalisés, l'Acheteur devra prendre contact avec le Vendeur à l'adresse suivante : contact@ad2r.net afin de lui préciser sa demande. Le Vendeur établira un devis, lequel sera transmis à l'Acheteur, avec un lien permettant un règlement via Carte Bancaire. L'Acheteur peut également payer par virement, le RIB du Vendeur étant mentionné sur le devis.

Les devis établis par le Vendeur ont une durée de validité d'UN [1] mois.

Pour les Services de mise à disposition (véhicules et/ou matériels et/ou équipements), une caution devra être remise par l'Acheteur. Le montant des cautions est fonction de la valeur des biens mis à disposition de l'Acheteur et est précisé sur le Site. La caution devra être remise, par chèque ou par espèce, le jour de la Prestation, à défaut, le Vendeur est en droit de refuser d'exécuter la Prestation. Si le bien mis à disposition est rendu dégradé, quels que soient l'importance, le Vendeur se réserve le droit de conserver la caution et la possibilité d'obtenir réparation de l'intégralité de son préjudice en sollicitant le versement de dommages et intérêts.

Le Prix des Services et des Biens n'inclut pas les frais d'expédition, de transport ou d'affranchissement, lesquels sont facturés en supplément et seront indiqués avant la Validation de la Commande.

Les frais de télécommunication inhérents à l'accès au Site demeurent à la charge de l'Acheteur.

5.2 Spécificités pour certaines Prestations

Le Vendeur propose à la Vente en Ligne ou à la Vente à Distance des Prestations qui nécessitent d'être titulaire d'un permis de conduire moto (A, A2, A1, AM) en cours de validité, ou du CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Moto) délivré par la Fédération Française de Moto (FFM) ou, d'une licence FFM en cours de validité (qui soit différente de la discipline pour laquelle l'Acheteur s'inscrit) ou, du Pass Circuit FFM.

Par la Validation de la Commande, l'Acheteur reconnaît être titulaire du certificat de capacité nécessaire pour bénéficier de la Prestation proposée par le Vendeur.

Par ailleurs, lors de la souscription des Prestations proposées par le Vendeur, il est fortement recommandé de souscrire une assurance individuelle accident. A ce titre, le Vendeur propose, lors de la Validation de la Commande, cette possibilité en renvoyant l'Acheteur sur le site : <https://assuretonsport.com/nos-formules-assurances>

5.3 Spécificités pour la Prestation de « rodage moto »

Pour la réalisation d'une Prestation de rodage moto, le Vendeur souscrira une assurance tous risques auprès de la Compagnie d'assurance de son choix, portant sur toute la durée de la Prestation et sur la moto faisant l'objet de la Prestation.

Cette Prestation devra être payée, en totalité, lors de la Validation de la Commande.

Le Vendeur s'engage à réaliser cette Prestation sur une durée de deux (2) jours. Toutefois, en cas de panne ou de bruits inquiétants, le Vendeur se réserve la possibilité de remettre le véhicule à l'Acheteur. Dans ce cas, le Vendeur remboursera l'Acheteur à hauteur de la moitié du Prix versé lors de la Validation de la Commande. L'Acheteur fera son affaire personnelle des réparations à engager sur le véhicule sans pouvoir se retourner contre le Vendeur.

Pendant toute la durée de cette Prestation, le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour maintenir le véhicule dans l'état dans lequel il se trouvait lors de la remise.

En aucun cas, l'Acheteur pourra réclamer réparation pour des dégradations liées à une mise sur route du véhicule telle que des rayes, éraflures, écaillement de la peinture suite à l'impact d'un caillou, etc...

En cas de chute de la moto, le Vendeur sera tenu de déclarer un sinistre auprès de son assurance.

5.4 Disponibilité des Services et des Biens

Le Vendeur s'engage par ses meilleurs efforts à indiquer la disponibilité des Services et des Biens sur le Site et dans tous les cas, des indications seront fournies lors de la Validation de la Commande.

Les Services proposés par le Vendeur à la Vente en Ligne ou à la Vente à Distance, le sont, sous réserve des places encore disponibles.

Les Biens proposés par le Vendeur à la Vente en Ligne, le sont, dans la limite des stocks disponibles.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où, un Service ou un Bien commandé serait indisponible après la Validation de la Commande, le Vendeur sera tenu d'informer l'Acheteur, par tout moyen, dans les meilleurs délais, de l'indisponibilité du Service ou du Bien commandé et de l'annulation de la Vente en Ligne ou Vente à Distance.

Dans ce cas, la Commande de l'Acheteur sera automatiquement annulée et son compte bancaire ne sera pas débité ou si l'Acheteur a été débité dans ce cas, le Vendeur procédera à un remboursement par virement sur le compte indiqué par l'Acheteur.

5.5 Commande et étapes de la formation du contrat de Vente en Ligne

Afin de réaliser la Commande, l'Acheteur devra obligatoirement respecter les étapes suivantes :

1. Se rendre sur le Site du Vendeur ;
2. Suivre les instructions du Site et en particulier, les étapes pour l'ouverture d'un compte client. L'Acheteur doit transmettre des informations actuelles, complètes et exactes ;
3. Sélectionner les Services et/ou Biens souhaités et cliquer sur « Ajouter au panier ». Pour les Services personnalisés, le devis transmis par le Vendeur invite l'Acheteur à ajouter la Prestation dans son panier. Etant précisé qu'en cas d'inactivité prolongée, il est possible que les Services et/ou Biens sélectionnés ne soient plus disponibles et l'Acheteur sera alors invité à reprendre les étapes depuis le début ;
4. Avant de valider la Commande, l'Acheteur est invité à vérifier le contenu et le détail de son projet de Commande et de le modifier, le cas échéant ;
5. Valider la Commande, ainsi que le Prix Total incluant les frais supplémentaires (la « **Validation de la Commande** »). Concomitamment, l'Acheteur est considéré comme avoir accepté les présentes Conditions Générales de vente. **A ce titre, il sera invité à cliquer à l'endroit indiqué :**
6. Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le Prix Total.

Il sera envoyé sur l'adresse électronique communiquée par l'Acheteur, une confirmation d'acceptation de paiement de la Commande.

Puis, à compter de la validation du paiement, une confirmation de la commande sera transmise à l'Acheteur par voie électronique (la « **Confirmation de la Commande** »).

La Vente en Ligne sera considérée comme définitive après l'envoi à l'Acheteur d'une Confirmation de la Commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix.

A titre dérogatoire et exceptionnel, le Vendeur pourra accepter que l'Acheteur verse un acompte au minimum de 25% du Prix Total par le biais Site du Vendeur.

Dans ce cas, pour que la Commande soit validée, l'Acheteur devra adresser par tout moyen (virement, espèce ou chèque) le solde du Prix Total au Vendeur. A réception du complément de prix, le Vendeur transmettra à l'Acheteur une confirmation de commande par voie électronique.

La Vente en Ligne sera considérée comme définitive après l'envoi à l'Acheteur d'une Confirmation de la Commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix.

Dès lors que la Vente en Ligne est définitive, l'Acheteur ne pourra plus annuler sa Commande, sous réserves des dispositions particulières pour les Prestations prévues à l'article 7, ni contester

ni le Prix ni la description du ou des Services et/ou Biens indiqués sur le Site. Toute contestation ou réclamation sera traitée comme une mise en jeu des garanties prévues à l’Article 10 des présentes Conditions Générales de Vente.

Conformément à l’article L. 122-1 du Code de la consommation, le Vendeur se réserve le droit de refuser ou d’annuler la Commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu’il existe un litige avec l’Acheteur concernant le paiement d’une commande antérieure.

Pour toute question relative au suivi d’une Commande, l’acheteur doit appeler le +33 (0)6 70 98 45 59, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h (coût d’un appel local).

5.6 *Commande et étapes de la formation du contrat de Vente à Distance*

Afin de réaliser la Commande, l’Acheteur devra obligatoirement respecter les étapes suivantes :

1. Contacter le Vendeur par téléphone ou par courriel ;
2. Communiquer au Vendeur les Services et/ou Biens souhaités ;
3. Communiquer au Vendeur les informations actuelles, complètes et exactes le concernant.

Le Vendeur adressera ensuite sur l’adresse électronique communiquée par l’Acheteur, un devis récapitulatif des Services et/ou Biens souhaités précisant le Prix Total de la Commande, accompagné des Conditions Générales de vente.

4. A réception, l’Acheteur sera invité à vérifier le contenu et le détail de la Commande projetée et à répondre au courriel en confirmant son souhait de valider la Commande et d’accepter expressément les présentes Conditions Générales de vente. Tant que l’Acheteur n’aura pas répondu au Vendeur, la Commande ne sera pas validée ;
5. Une fois la Commande et les Conditions Générales de vente acceptées par l’Acheteur, la Commande sera validée (la « **Validation de la Commande** »).
6. L’Acheteur sera ensuite invité à verser le Prix Total au Vendeur par virement bancaire sur le RIB qui lui aura été communiqué.

A réception du paiement, il sera envoyé sur l’adresse électronique communiquée par l’Acheteur, une confirmation de la commande (la « **Confirmation de la Commande** »).

La Vente à Distance sera considérée comme définitive après l’envoi à l’Acheteur d’une Confirmation de la Commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par le Vendeur de l’intégralité du prix.

A titre dérogatoire et exceptionnel, le Vendeur pourra accepter que l’Acheteur verse un acompte par virement au minimum de 25% du Prix Total.

Dans ce cas, pour que la Commande soit validée, l'Acheteur devra adresser par tout moyen (virement, espèce ou chèque) le solde du Prix Total au Vendeur. A réception du complément de prix, le Vendeur transmettra à l'Acheteur une confirmation de commande par voie électronique.

La Vente à Distance sera considérée comme définitive après l'envoi à l'Acheteur d'une Confirmation de la Commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix.

Dès lors que la Vente à Distance est définitive, l'Acheteur ne pourra plus annuler sa Commande, sous réserves des dispositions particulières pour les Prestations prévues à l'article 7, ni contester ni le Prix ni la description du ou des Services et/ou Biens indiqués sur le Site. Toute contestation ou réclamation sera traitée comme une mise en jeu des garanties prévues à l'Article 10 des présentes Conditions Générales de Vente.

Conformément à l'article L. 122-1 du Code de la consommation, le Vendeur se réserve le droit de refuser ou d'annuler la Commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec l'Acheteur concernant le paiement d'une commande antérieure.

Pour toute question relative au suivi d'une Commande, l'acheteur doit appeler le +33 (0)6 70 98 45 59, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h (coût d'un appel local).

ARTICLE 6 : PAIEMENT

Le paiement du Prix Total par l'Acheteur ne pourra s'effectuer uniquement par carte bancaire, sous réserve des Prestations personnalisées qui feront l'objet d'un devis séparé, l'Acheteur ayant la possibilité de payer via carte bancaire soit par virement.

Les cartes bancaires acceptées sont celles appartenant aux réseaux :

- * Carte Bleue,
- * Visa,
- * Eurocard / MasterCard.
- * Electron
- * Discover
- * Diners
- * Jcb
- * ChinaUnionPay
- * Amex
- * Maestro

Toute Commande implique paiement ce qui signifie que la Validation de la Commande implique un règlement de l'Acheteur.

La Commande est payée en euros, toutes taxes et contributions obligatoires comprises. Les frais bancaires qui pourraient être imputés sur le paiement de la Commande seront supportés par l'Acheteur.

La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire de l'Acheteur après vérification des données transmises et dès réception l'autorisation de débit établie par la société émettrice de la carte bancaire utilisée par l'Acheteur.

En vertu de l'article L. 132-2 du Code de commerce :

« L'ordre ou l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable.

Il ne peut être fait opposition au paiement qu'en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte ou des données liées à son utilisation, de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires du bénéficiaire. »

En conséquence, l'Acheteur, en communiquant au Vendeur les informations relatives à sa carte bancaire, autorise le Vendeur à procéder au débit du montant correspondant au Prix Total sur sa carte bancaire.

En cas de défaut de paiement total ou partiel, en cas d'incident de paiement, ou en cas de fraude ou tentative de fraude, le Vendeur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution et/ou livraison de la Commande.

ARTICLE 7 : LIVRAISON ET CONDITIONS D'ANNULATION DES SERVICES

7.1 *Livraison des Prestations*

La livraison des Services est effectuée sous réserve de la présence de l'Acheteur au jour, à l'heure et à l'adresse indiqué sur la Confirmation de la Commande.

En cas de retard de l'Acheteur, aucun remboursement ou compensation ne pourra être réclamé.

7.2 *Conditions d'annulation des Services*

Si la Commande de l'Acheteur porte sur une ou plusieurs Services proposés par le Vendeur, celui-ci dispose de la faculté d'annuler sa Commande, dans les conditions ci-après détaillées.

Toute annulation doit être signalée par écrit.

En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date choisie pour la Prestation, des frais à hauteur de 25% du Prix Total de la Commande seront conservés par le Vendeur.

En cas d'annulation entre 15 jours et 30 jours avant la date choisie pour la Prestation, des frais à hauteur de 50% du Prix Total de la Commande seront conservés par le Vendeur.

En cas d'annulation moins de 15 jours avant la date choisie pour la Prestation, des frais à hauteur de 75% du Prix Total de la Commande seront conservés par le Vendeur.

En cas d'annulation moins de 48heures avant la date choisie pour la Prestation, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Si l'annulation devait se justifier en raison d'une inaptitude physique de l'Acheteur, ce dernier devra en informer le Vendeur, sans délai, par la remise de certificat médical attestant de son incapacité de bénéficier de la Prestation. Dans ce cas, le Vendeur procèdera au remboursement du Prix Total. Si l'Acheteur, tardait à en informer le Vendeur, celui-ci se réserve la possibilité de procéder à une retenue de frais sur le Prix Total dans les conditions ci-avant exposées.

En cas d'évènements ne permettant pas la bonne exécution de la Prestation tels que moins de quatre participants pour toutes les Prestations de groupe proposées par le Vendeur, panne des équipements, indisponibilité de l'instructeur, indisponibilité du circuit, force majeure ou cas fortuit, le Vendeur se réserve la possibilité d'annuler les Prestations. Dans ce cas, il proposera à l'Acheteur soit un report de sa Prestation à une autre date, en fonction des disponibilités, et sans diminution de tarif, soit un remboursement du Prix Total.

En cas de conditions climatiques défavorables et plus précisément de vigilances orange ou rouge publiées sur le site de Météo France, pouvant restreindre les déplacements extérieurs sur route, sur circuit ou sur tout terrain, **seul**, le Vendeur dispose de la possibilité d'annuler les Prestations. Dans ce cas, il proposera à l'Acheteur soit un report de sa Prestation à une autre date, en fonction des disponibilités, et sans diminution de tarif, soit un remboursement du Prix Total.

Sous réserve des dispositions ci-avant, tous les Services commandés seront facturés et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Si l'Acheteur a souscrit une assurance annulation auprès d'une compagnie d'assurance, il lui appartient de contacter directement cet organisme pour obtenir remboursement de la Prestation.

Les Services sont nominatifs et ne sont pas cessibles, sauf accord écrit du Vendeur.

7.3 Clause résolutoire

Le Vendeur se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat :

- En cas de refus d'acceptation du formulaire de décharge de responsabilité ;
- En cas de non présentation de l'attestation d'assurance portant sur le véhicule de l'Acheteur ;
- En cas de non présentation du contrôle technique valable et à jour portant sur le véhicule de l'Acheteur ;
- En cas de non-respect des instructions, règles de sécurité par l'Acheteur ;
- En cas de non-respect des exigences quant à l'équipement obligatoire ;
- En cas d'absence au briefing des règles de sécurité ;

- En cas d'incivilité de la part de l'Acheteur, ou dont le comportement pourrait mettre en danger les autres participants, les membres de l'organisation, ou toute autre personne ;

Dans ce cas, le Vendeur ne sera pas tenu de rembourser l'Acheteur du Prix Total versé.

Le Vendeur conserve la possibilité de réclamer en outre à l'Acheteur, tous dommages et intérêts que le Vendeur pourrait faire valoir à son égard.

ARTICLE 8 : LIVRAISON DES BIENS

8.1. *Mode de livraison*

Seule la livraison à domicile est proposée par le Vendeur pour la livraison des Biens.

Dès l'expédition de la Commande par le Vendeur, celui-ci enverra un courrier électronique à l'Acheteur, en lui indiquant, le cas échéant, le numéro de suivi du colis.

Le colis sera déposé dans la boîte aux lettres à l'adresse de livraison si la taille du colis le permet.

Le colis pourra également être remis à personne, soit à l'Acheteur soit au destinataire de la Commande, ou à toute autre personne, à condition que celle-ci demeure avec lui ou dispose d'un mandat spécial.

A défaut, le transporteur déposera un avis de passage en mentionnant les informations utiles et nécessaires pour récupérer le colis, dans un délai de 10 à 14 jours.

Dans le cas où le colis ne serait pas retiré dans le délai indiqué alors il sera retourné au Vendeur, lequel remboursera à l'Acheteur, le Prix des Biens commandés déduction des frais de livraison.

8.2 *Adresse de livraison*

L'Acheteur renseigne une adresse de livraison et doit vérifier son exactitude.

Le Vendeur livre dans toute la France métropolitaine, y compris la Corse.

Pour une livraison hors de ce territoire, l'Acheteur est invité à contacter le Vendeur à l'adresse suivante : contact@ad2r.net

Le Vendeur ne sera pas tenu responsable en cas d'un défaut de livraison dû à une erreur ou une omission dans l'adresse indiquée par l'Acheteur. Dans ce cas, le colis sera renvoyé au Vendeur aux frais de l'Acheteur.

8.3 *Frais de livraison*

Les frais de livraison varient en fonction du montant de la Commande et du mode de livraison choisi par l'Acheteur.

L'Acheteur est informé du coût de la livraison lors de la Validation de la Commande.

8.4 *Délais de livraison*

Les délais de livraison sont indiqués sur le Site et peuvent varier en fonction de la disponibilité des Biens commandés et de l'adresse de livraison. Ils commencent à courir à compter de la Confirmation de la Commande.

Pour les livraisons en France métropolitaine, le délai est de 2 à 4 jours ouvrables auquel il convient d'ajouter un délai de préparation de 1-2 jours ouvrés.

En cas de retard de livraison, la Commande n'est pas annulée.

Le Vendeur doit, dès qu'il a connaissance de ce retard en informer l'Acheteur, par courrier électronique. Celui-ci pourra décider d'annuler la Commande. A ce titre, il devra transmettre au Vendeur par courrier électronique un avis d'annulation de la Commande.

Dans le cas où la Commande n'a pas été encore expédiée, alors le Vendeur bloquera l'envoi et l'Acheteur sera remboursé.

Dans le cas où la Commande a été expédiée, l'Acheteur sera tenu de refuser le colis et sera remboursé dès réception par le Vendeur du colis complet et dans son état d'origine.

8.5 *Difficultés liées à la livraison*

Si au moment de la livraison, l'emballage est abîmé, déchiré, ouvert, l'Acheteur doit alors vérifier l'état des articles. S'ils ont été endommagés, l'Acheteur doit impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison. L'Acheteur doit indiquer sur le bon de livraison les réserves (avarie, colis ouvert, produits cassés...) sous forme manuscrite et apposer sa signature. L'Acheteur devra confirmer par lettre recommandée avec accusé de réception les réserves soulevées au transporteur au plus tard dans les trois (3) jours ouvrables qui suivent la date de la livraison de la Commande. Une copie de ce courrier sera également transmise au Vendeur par courrier électronique. A défaut de réclamation dans les formes et les délais ci-dessous mentionnés, toute action sera éteinte sur ce point.

L'Acheteur est tenu de vérifier que le contenu du colis livré est conforme à la Commande. En cas de non-conformité, l'Acheteur doit adresser une réclamation au Vendeur par courrier électronique, le jour de la livraison, ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison. A défaut de réclamation dans les formes et les délais ci-dessous mentionnés, toute action sera éteinte sur ce point.

Si certains Biens nécessitent d'être renvoyés au Vendeur, l'Acheteur doit faire une demande auprès du Vendeur dans les cinq (5) jours suivant la réception de la livraison. A défaut de réclamation dans ce délai, l'Acheteur ne sera pas en mesure de formuler une demande de retour.

Le retour des Biens est accepté uniquement pour les Biens dans leur état d'origine et non-ouverts.

ARTICLE 9 : CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX BONS CADEAUX

Les bons cadeaux souscrits sur le Site ont une durée de validité d'un (1) an à compter de la date de la Validation de la Commande. Ils peuvent être utilisés pour l'achat de toutes Prestations ou Biens vendu sur le Site du Vendeur.

Les bons cadeaux ne sont pas remboursables.

Pour utiliser son bon cadeau, l'Acheteur doit mentionner le code figurant sur le bon dans l'espace dédié avant de procéder au paiement de sa Commande. En cas de difficulté, l'Acheteur doit contacter le Vendeur à l'adresse suivante : contact@ad2r.net

ARTICLE 10 : GARANTIES

- Garanties liées aux Biens**

L'Acheteur bénéficie des garanties légales prévues aux articles L. 217-4, L. 217-5 et L. 217-12 du Code de la consommation et aux articles 1641 et 1648 du Code civil.

Article L. 217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 217-5 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 217-12 du Code de la consommation

« *L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »*

Article 1641 du Code civil

« *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »*

Article 1648 du Code civil

« *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.*

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents. »

Le Vendeur est garant de la conformité des Biens au contrat, permettant à l'Acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens de l'article 1641 et suivants du code civil.

En cas de mise en œuvre de la garantie légale de conformité, il est rappelé que :

- * l'Acheteur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- * l'Acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions du coût prévues par l'article L. 217-17 du Code de la consommation ;
- * l'Acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien.

En outre il est rappelé que :

- * la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie ;
- * l'Acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du Code civil.

• **Garanties liées aux Prestations**

Les frais et les risques liés aux Services sont à la charge exclusive de l'Acheteur.

ARTICLE 11 : DROIT DE RETRACTATION

L'Acheteur dispose d'un droit de rétractation, lequel peut être exercé dans un délai de **QUATORZE (14) jours** calendaires suivant la date de la Validation de la Commande pour les Prestations, et suivant la date de la réception de la Commande pour les Biens. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Avant l'expiration du délai de rétractation, l'Acheteur doit notifier, dans les conditions prévues à l'article 12.3 ci-après, au Vendeur, le formulaire type de rétractation dont un modèle est annexé aux présentes Conditions Générales de Vente ou un autre écrit exprimant sa volonté de se rétracter. Ce formulaire de rétractation pourra être transmis au Vendeur directement sur le Site. Dans ce cas, le Vendeur transmettra à l'Acheteur un accusé de réception de la rétractation.

Le simple renvoi du Bien commandé sans déclaration ou refus de prendre livraison ne suffisent pas à exprimer la volonté de l'Acheteur de se rétracter.

A compter de la réception de la rétractation de l'Acheteur, le contrat sera considéré comme résilié.

L'Acheteur dispose d'un délai maximum de QUATORZE (14) jours suivant l'envoi de la rétractation pour retourner les Biens commandés au Vendeur.

Les frais de renvoi des Biens commandés seront à la charge de l'Acheteur.

Dès réception du formulaire de rétractation et/ou des Biens commandés par le Vendeur, celui-ci procédera au remboursement des sommes versées par l'Acheteur lors de la Validation de la Commande par virement au moyen d'un RIB que l'Acheteur remettra au Vendeur.

ARTICLE 12 : DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site (marques, marques figuratives, illustrations images, logotypes figurant sur les Biens) reste la propriété exclusive du Vendeur, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ce contenu.

Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du Vendeur, est strictement interdite.

ARTICLE 13 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Vendeur collecte des données personnelles de l'Acheteur. Ces informations demandées à l'Acheteur sont nécessaires au traitement de la Commande et à l'établissement des factures. Ces informations seront communiquées aux partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des Commandes.

A ce titre, nous renvoyons l'Acheteur à consulter la page « Données personnelles & Cookies » du Site.

Dans les conditions définies par la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et le règlement européen sur la protection des données, l'Acheteur, personne physique dispose d'un droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies dans la rubrique du Site concernant le traitement des données personnelles.

ARTICLE 14 : DISPOSITIONS DIVERSES

14.1. Non-validité partielle

Dans l'éventualité où l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales de Vente serait déclarée nulle ou sans effet de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée entre les Parties.

14.2. Non-renonciation

Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir de l'un des droits lui étant conférés par les présentes Conditions Générales de Vente ne vaudra pas renonciation de la part de cette Partie à se prévaloir ultérieurement de ce droit, si les conditions de son exercice se trouvent à nouveau réunies.

14.3 Notifications

Toute notification devant être effectuée au titre des présentes Conditions Générales de Vente ne sera effective que si elle est faite par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception aux adresses suivantes :

au Vendeur : 235, Impasse de Joalis – 74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER

à l'Acheteur : à l'adresse du domicile indiquée par l'Acheteur lors de la Validation de la Commande

14.4 Signature et preuve

La fourniture du numéro de carte bancaire par l'Acheteur et la validation finale de la Commande vaudront preuve de son consentement pour l'exigibilité des sommes engagées et pour la signature et l'acceptation de toutes les opérations effectuées au titre de la Commande.

ARTICLE 15 : FORCE MAJEURE ET IMPREVISION

Il est expressément convenu et accepté par l'Acheteur que le Vendeur ne saurait être responsable dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au fait d'un tiers, à la faute de l'Acheteur ou à la survenance d'un cas de force majeure tel que défini par les juridictions françaises. A ce titre, seront considérés comme des cas de force majeure, tout événement échappant au contrôle des parties, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de

la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux retenus par la jurisprudence : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients, pandémie.

Les Parties écartent de leur contrat les dispositions de l'article 1195 du Code civil permettant la révision du contrat pour imprévision.

Le mécanisme de l'imprévision nécessite un changement de circonstance imprévisible lors de la conclusion du contrat, changement dont aucune des Parties n'avait souhaité assumer le risque, et qui rende l'exécution du contrat excessivement onéreuse.

ARTICLE 16 : MEDIATION

En cas de litige entre l'Acheteur et le Vendeur, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (l'Acheteur adressera une réclamation écrite auprès du Vendeur).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du Vendeur dans un délai raisonnable d'un (1) mois, l'Acheteur consommateur au sens de l'article L.133-4 du Code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : **La Société Médiation Professionnelle** <http://www.mediateur-consommation-smp.fr> 24, Rue Albert de Mun – 33 000 Bordeaux.

ARTICLE 17 : LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Vente seront régies par la loi française, quel que soit le pays de résidence de l'Acheteur et le lieu de Validation de la Commande.

ARTICLE 18 : JURIDICTIION COMPETENTE

Tout litige relatif à la formation, l'interprétation, l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que l'exécution ou la rupture du contrat de Vente en Ligne ou Vente à Distance conclu entre le Vendeur et l'Acheteur, qui n'aura pu être réglé par une transaction, même en cas de pluralité de défendeurs ou appel en garantie, sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la ville d'ANNECY.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de _____ [A COMPLETER : NOM, ADRESSE POSTALE, ADRESSE ELECTRONIQUE] :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.